

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 10 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze,

Le dix février à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du cinq février deux mille quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX, sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

| | |
|---|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 19 |
| Nombre de conseillers présents : | 13 |
| Nombre de conseillers présents ou représentés | 15 |
| Nombre de conseillers excusés : | 06 |
| Nombre de conseillers absents : | |

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

| | |
|----------------------------|------------------------|
| 1. GUERIN Denise | 10. FRERSON Alain |
| 2. SERGENT Jean-Marie | 11. |
| 3. AUBRY Christine | 12. |
| 4. | 13. |
| 5. DEBRAND Monique | 14. LADROIT Serge |
| 6. CABART Jean-Claude | 15. |
| 7. PEGURRI Gisèle | 16. |
| 8. LONGUEVILLE Jean-Pierre | 17. FONTANIVE Marzéna |
| 9. LECLERE Claudine | 18. LORENZI Jean-Luc |
| | 19. AMBOLLET Christine |

Absents :

Absents excusés : M. BELHANDA Abdeslam, DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine , Mme LACROIX Aurore, M. ANGO Jacques, M. GIRARD Pascal, Mme SAINT-PIERRE Valérie.

Pouvoirs : M. ANGO Jacques à M. CABART Jean-Claude, Mme SAINT-PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : Mme DEBRAND Monique

OBJET : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – modification des tarifs d’inscription.

Considérant qu'un projet de catalogue collectif sera mis en place entre la bibliothèque de Pargny sur Saulx et celle de Sermaize les Bains en mars 2015.

Considérant que ce catalogue collectif est une base de données permettant aux administrés d'accéder par internet au service de prêt des bibliothèques de Pargny sur Saulx et de Sermaize les Bains et ce, afin de réserver en ligne tout document.

Dans le cadre de ce projet de catalogue collectif, le Maire propose au Conseil Municipal de modifier, à compter du 4 mars 2015 les tarifs d'inscription à la bibliothèque de Pargny sur Saulx afin de les unifier à ceux de la Bibliothèque de Sermaize les Bains, comme suit :

- 6,5€ (tarif pour les habitants de Pargny sur Saulx et de Sermaize les Bains) pour tout support,
- 8,5€ (tarif pour les habitants extérieurs de Pargny sur Saulx et de Sermaize les Bains) pour tout support.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

ADOpte à compter du 04 mars 2015 les nouveaux tarifs d'inscription de la bibliothèque de Pargny sur Saulx comme suit :

- 6,5€ (tarif pour les habitants de Pargny sur Saulx et de Sermaize les Bains) pour tout support,
- 8,5€ (tarif pour les habitants extérieurs de Pargny sur Saulx et de Sermaize les Bains) pour tout support.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à Pargny sur Saulx,
Le Maire,
Denise GUERIN